



La matinée du 20 octobre 2024 est consacrée à la Translomagnole.

En conséquence, la circulation et le stationnement seront régulés par des personnes bénévoles de l'association concernant la Rue de la République du rond-point « la patte d'oie » jusqu'à l'Eglise, ainsi que autour de la Halle. Par conséquent les places de parking devant la boulangerie seront interdites au stationnement de 7h30 à 12h00.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension qui aidera à la réussite de cette manifestation.

Le Maire,
Yves MEILHAN



La matinée du 20 octobre 2024 est consacrée à la Translomagnole.

En conséquence, la circulation et le stationnement seront régulés par des personnes bénévoles de l'association concernant la Rue de la République du rond-point « la patte d'oie » jusqu'à l'Eglise, ainsi que autour de la Halle. Par conséquent les places de parking devant la boulangerie seront interdites au stationnement de 7h30 à 12h00.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension qui aidera à la réussite de cette manifestation.

Le Maire,
Yves MEILHAN



La matinée du 20 octobre 2024 est consacrée à la Translomagnole.

En conséquence, la circulation et le stationnement seront régulés par des personnes bénévoles de l'association concernant la Rue de la République du rond-point « la patte d'oie » jusqu'à l'Eglise, ainsi que autour de la Halle. Par conséquent les places de parking devant la boulangerie seront interdites au stationnement de 7h30 à 12h00.

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions de votre compréhension qui aidera à la réussite de cette manifestation.

Le Maire,
Yves MEILHAN

